COMPRENDRE · S'ENTRAÎNER · REPRENDRE

ISP 2027 : préparer la note et ses annexes

Des explications, des applications et des corrections pour préparer votre concours.

AAE Intérieur, examen professionnel B vers A, session 2027 : début des oraux au 7 décembre 2026 confirmé sur la page ministérielle le 2 novembre. Calendrier et repères du coach uniquement ; RAEP du 9 novembre conservé.

Ce document conserve la version indiquée en pied de page. Les exercices sont des créations pédagogiques, distinctes des annales officielles. Consultez la notice de votre session pour ses règles et ses échéances.

Méthode ISP · 18 min

ISP 2027 : préparer la note et ses annexes

Construire une note argumentée et des outils opérationnels dans le cadre du cas pratique de quatre heures.

À la fin de cette fiche

- Construire une note argumentée et des outils opérationnels dans le cadre du cas pratique de quatre heures.
- Résoudre le cas proposé et expliquer votre raisonnement sans le cours.

Le format à préparer

Le cadre réglementaire prévu pour la session 2027 comporte deux écrits et un oral. Le premier écrit est un cas pratique de quatre heures, coefficient 5, à partir d'un dossier de trente pages au plus. La note argumentée introduit des propositions traduites en documents opérationnels. Les dispositions de l'arrêté modificatif s'appliquent à la publication de l'arrêté d'ouverture de la session 2027 : vérifiez ce document et les consignes. Une annale 2026 reste utile pour le cas pratique, mais ne simule pas la nouvelle seconde épreuve.

L'annexe doit servir la décision

Un rétroplanning rend visibles étapes, responsables et dépendances. Une matrice des risques relie risque, gravité, probabilité et prévention selon les besoins. Un courriel indique à son destinataire l'action attendue. Un tableau comparatif utilise des critères communs. Choisissez les documents demandés ou autorisés par le sujet, pas vos annexes préférées. Une annexe qui répète la note consomme du temps sans ajouter d'outil. Le nombre d'annexes ne se déduit pas du seul règlement : l'annale 2026 en demande deux, ce qui ne fixe pas toutes les sessions.

Une méthode de quatre heures à tester

Exemple de répartition pédagogique : 15 minutes de commande, 60 de lecture active, 25 de plan et choix des annexes, 90 de note, 35 d'annexes, 15 de relecture. Total : 240 minutes. Inscrivez les annexes dès le brouillon pour qu'elles ne deviennent pas un supplément facultatif en fin d'épreuve. Reliez chaque proposition à une difficulté établie, à un acteur et à un moyen réaliste. Les connaissances personnelles peuvent éclairer l'argumentation dans le cadre du sujet, sans contredire les documents.

Comparer une copie sans la recopier

Après votre essai, consultez une bonne copie officielle : observez couverture de la commande, articulation des idées et utilité des annexes. Elle montre une production évaluée à une session, pas une correction unique ni un modèle réglementaire. Reprenez ensuite une annexe avec d'autres données. Pour l'oral interne, le RAEP et la présentation de cinq minutes au plus demandent une préparation distincte ; une bonne note écrite ne démontre pas encore l'aptitude à dialoguer.

À vous de jouer

Un dossier fictif signale versions divergentes d'une procédure, référent absent et usagers mal orientés. On vous demande une note et une annexe de votre choix. Proposez le plan de la note et les colonnes d'une annexe justifiée.

Correction · raisonnement détaillé

Plan possible : diagnostic des écarts et de leurs conséquences ; organisation d'une procédure commune et de relais ; suivi avant généralisation. Une fiche de procédure peut comporter étape, acteur, information à vérifier, relais en cas d'absence et trace. Une matrice de risques serait aussi possible si vous justifiez son utilité : divergence de version, rupture de relais, mauvaise orientation, avec prévention et suivi. Le choix se juge à la commande et à l'usage, pas à la sophistication visuelle.

Vérifier votre réponse

Votre note et votre annexe sont complémentaires ; chaque outil est utilisable par son destinataire et réalisable avec les données.

À retenir

• L'ISP demande une note et des propositions opérationnelles selon la consigne.

• Une annale 2026 ne remplace pas le travail de la seconde épreuve 2027.

Vérifiez vos connaissances

1. Quelle durée est prévue pour le premier écrit ISP dans le cadre 2027 ?

A. Trois heures

B. Deux heures

C. Cinq heures obligatoires

D. Quatre heures

Correction : D
Le cas pratique dure quatre heures, coefficient 5. Les deux heures concernent la seconde épreuve, distincte.

2. Quel document rend visibles étapes, dates et dépendances d'un projet ?

A. Un rétroplanning adapté à la commande

B. Une liste de citations

C. Une seconde introduction identique

D. Un CV

Correction : A
L'annexe doit produire un outil. Le rétroplanning sert à organiser des étapes ; une répétition de la note n'ajoute pas ce service.

3. L'annale IRA 2026 demande deux annexes. Peut-on en déduire ce nombre pour toute session s uivante ?

A. Oui, c'est une règle permanente de toute note

B. Non, il faut lire la consigne du sujet concerné

C. Oui, pour tous les concours de catégorie A

D. Non, les annexes sont toujours interdites

Correction : B
Une consigne d'annale ne devient pas une règle universelle. Le règlement décrit la nature du travail et le sujet précise ses livrables.

4. Que permet une bonne copie publiée par l'administration ?

A. Obtenir le plan obligatoire de tous les sujets

B. Analyser une production évaluée, puis tester sa propre méthode

C. Connaître les questions futures

D. Remplacer son entraînement par la mémorisation de la copie

Correction : B
La copie est un objet d'analyse. Le transfert à une autre commande et la production autonome restent nécessaires.

Références

Légifrance, arrêté du 24 avril 2026 modifiant les épreuves ISP, articles 5 et 12
www.legifrance.gouv.fr

Légifrance — Arrêté du 28 mars 2019, version consolidée
www.legifrance.gouv.fr

IRA — cas pratique officiel, session 2026
www.fonction-publique.gouv.fr

DGAFP — meilleures copies et corrigés, mise à jour juillet 2026
www.fonction-publique.gouv.fr